



Téléphone : 01 30 95 64 45  
Courriel : mairie.lafalaise@wanadoo.fr  
Site internet : www.la-falaise.fr  
Secrétariat ouvert les lundis, mardis et vendredis de 16h00 à 18h30

# FLASH n° 37

17 septembre 2018



[www.la-falaise.fr](http://www.la-falaise.fr)

## Garderie scolaire 2018/2019

**Changement d'horaire de la garderie du matin à la demande de l'équipe enseignante suite à la nouvelle organisation de l'accueil à l'école.**



Les enfants étant désormais accueillis par les enseignantes dès 8h20 :

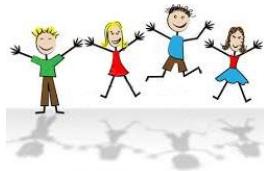
- soit dans la cour de l'école pour des primaires,
- soit par l'accès via la salle de motricité pour les maternels,

**les enfants de la garderie quitteront la salle « La Grange » dès 8h15** pour être accompagnés à l'école.



Il ne vous sera donc plus possible de déposer votre enfant à 8h15 à la garderie.

## La commune vous aide :



### RAPPEL

#### Participation aux frais d'accueil de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires pour l'année 2017/2018

Conscient des difficultés rencontrées par les familles pour la garde de leur(s) enfant(s) durant les vacances scolaires, notre commune ne pouvant proposer de structure d'accueil, le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 septembre 2017, avait décidé à l'unanimité de renouveler cette aide financière :

- de 3 € par jour d'accueil et par enfant de 3 à 10 ans inclus
- pour leur accueil au sein d'une structure publique d'accueil de loisirs sans hébergement agréée pour les vacances scolaires de l'année 2017/2018, hors stages, séjours ou colonies de vacances.

*Pour faire la demande de versement, venir en mairie avec une pièce d'identité, la ou les factures correspondantes et un RIB pour le virement bancaire avant le 30 novembre 2018 (virement bancaire en décembre).*

#### Participation aux frais de transport scolaire pour l'année 2018/2019

Lors de sa séance du 4 septembre écoulé, le Conseil municipal a décidé de renouveler sa participation aux frais de transport scolaire collectif de ses jeunes lycéens ou étudiants pour l'année scolaire 2017/2018 d'un **montant ré-évalué à 35 €**.



*Pour faire la demande de versement, venir en mairie avant le 30 novembre 2018 avec la carte de transport, une pièce d'identité, un certificat de scolarité et un RIB pour le virement bancaire en décembre.*

*Une fois la date dépassée, aucune demande ne sera prise en compte.*

# Déploiement de la fibre optique à La Falaise



**Yvelines**  
Le Département



L'inauguration du Nœud de Raccordement Optique\* de Gargenville, dont dépend la commune de La Falaise a eu lieu ce mardi 11 septembre 2018.



- \* Le NRO de Gargenville est un bâtiment regroupant l'atelier d'énergie, la climatisation, les chemins de câble..., faisant interface entre le monde internet des opérateurs fixes et la fibre allant chez les particuliers, permettant ici de raccorder 15 communes soit environ 15 000 foyers.

En 11 mois, les sous-traitants ont été choisis, les conventions avec les différents concessionnaires ont été signées, plus de 200 armoires de rue, dont celle de La Falaise, ont été installées, les études ont été engagées et les relevés de boîtes aux lettres ont été réalisés.

Le tirage de la fibre aura lieu entre octobre et décembre.

En fin d'année ou début 2019, des réunions publiques seront organisées pour vous présenter les offres de services avec les Fournisseurs d'Accès à Internet qui souhaiteront venir.

# RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LA FALAISE

Offrons un 2<sup>ème</sup> siècle à notre Monument aux Morts.

*Érigé en 1919 dans le cimetière communal, le Monument aux Morts rend hommage aux soldats disparus de La Falaise suite à la Grande Guerre 14-18.*



Malheureusement, le temps et les intempéries ont marqué leur empreinte : à l'aube du centenaire de la Grande Guerre, la commune de La Falaise a décidé la restauration et la mise en valeur du Monument aux Morts .

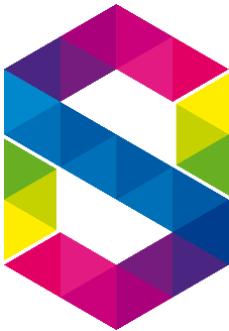
Après diagnostic, son état de dégradation nécessite :

- Le remplacement du bloc de pierre central qui se désagrège au toucher,
- Le nettoyage par ponçage doux des parties conservées,
- La remise en état de la palme en bronze,
- La reprise des gravures.

*Avec DARTAGNANS, agence de financement participatif dédiée au rayonnement du patrimoine, aidez-nous à restaurer le Monument aux Morts. Vos dons sont déductibles des impôts.*

Pour plus d'information et pour faire un don : [www.la-falaise.fr](http://www.la-falaise.fr)





## CONCERTATION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE LE 25 SEPTEMBRE 2018 À 19H

Engagée le 14 avril 2016, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grand Paris Seine & Oise se précise. Afin d'en présenter les grandes lignes en matière de zonage et de règlement, la communauté urbaine invite la population à la dernière réunion publique organisée dans le cadre de la concertation. Le rendez-vous est fixé le mardi 25 septembre à 19h à Mézières-sur-Seine (salle polyvalente Arc-en-Ciel (7 rue Maurice Fricotté) - Accueil des participants à partir de 18h30).

Habitants, élus municipaux, acteurs locaux, associatifs ou économiques pourront découvrir ce que leurs interventions ont apporté à l'élaboration du document d'urbanisme qui s'appliquera prochainement aux 73 communes de Grand Paris Seine & Oise. Une présentation du projet de zonage sera effectuée, en montrant le lien avec les contributions formulées tout au long de la concertation depuis 2 ans (réunions, ateliers, carte interactive, registres, courriers, mails, messages sur les réseaux sociaux...)

### 2 ans de concertation

Démarrée en même temps que l'élaboration du PLUi en avril 2016, la concertation aura permis à la population d'exprimer sa vision du territoire et ce qu'il faudrait faire pour y vivre mieux. Toutes les contributions formulées de manière générale, sur de grandes thématiques comme le cadre de vie, les déplacements, la préservation du patrimoine, le commerce, l'intensification urbaine..., ont nourri la réflexion de la communauté urbaine pour composer un projet cohérent à la fois avec l'histoire de Grand Paris Seine & Oise mais aussi avec les attentes de ceux qui y vivent. Cette phase d'échange avec habitants et acteurs locaux touche à sa fin. La concertation sera officiellement clôturée le lundi 15 octobre, à 17h. Un bilan sera rédigé puis présenté au conseil communautaire du 13 décembre 2018. Durant cette même séance sera présenté le projet complet de PLUi (arrêt administratif).

### S'exprimer durant l'enquête

L'arrêt de projet fixé en décembre sera directement suivi de l'étape incontournable de consultation des 73 communes de GPS&O et des Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, Parc naturel régional du Vexin français, Epamsa...) qui auront 3 mois pour faire part de leur avis sur le dossier. Les éléments du PLUi seront ensuite soumis à la population qui pourra s'exprimer à nouveau sur ce sujet : habitants et acteurs locaux pourront alors formuler leurs remarques sur le contenu du dossier lors de l'enquête publique prévue avant l'été 2019. L'approbation du PLUi devrait intervenir avant la fin de l'année 2019.

Plus d'infos : [construireensemble.gpseo.fr](http://construireensemble.gpseo.fr)

**Revue PLUinfo n° 4 ci-joint**

## Déchèterie d'Épône

### Changement de gestionnaire et de ligne téléphonique

La déchèterie d'Épône, anciennement gérée par le SMIRTOM du VEXIN, est maintenant administrée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Les horaires, conditions d'accès, et conditions de dépôts des déchets par les administrés restent inchangés.

#### Déchèterie d'Épône

Route de Nézel - Lieu-dit « Les Beurrons » - 78680 Épône

**Nouveau numéro :** 09 83 65 30 70

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions - **Infos déchets : 01 30 98 78 14**



Attention : le dépôt d'ordures ou d'objets transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (note de la mairie).